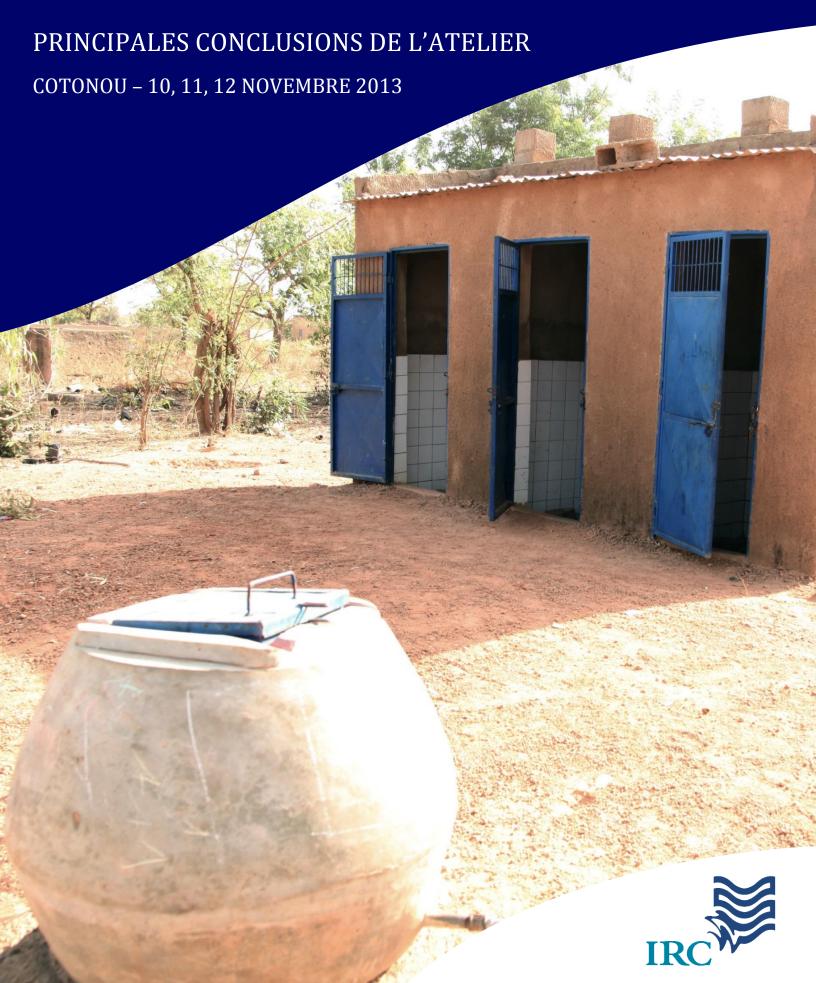
VERS UN ASSAINISSEMENT TOTAL PERENNE



FOILET NOW OPEN

Introduction

À en juger par les faibles taux de couverture en services d'assainissement dans les pays d'Afrique de l'Ouest, la mise en œuvre de programmes d'assainissement et d'hygiène – et à plus forte raison la mise sur pied de services d'assainissement ruraux efficaces – se heurte à de sérieux défis dans cette région du monde.

Alarmé par ce constat, l'IRC a décidé, conjointement avec ses partenaires, d'organiser un atelier pour examiner les succès et les défis rencontrés lors de la mise en œuvre des programmes d'assainissement et d'hygiène, et pour réfléchir à des solutions d'assainissement plus pérennes. Des praticiens d'Afrique francophone et anglophone se sont réunis pendant trois jours pour l'atelier « Vers un assainissement total pérenne » tenu au Bénin en novembre 2013. Ils ont partagé leurs expériences et débattu des difficultés, des innovations et des pistes d'amélioration.

Cette brochure résume les principales conclusions tirées par les participants à l'atelier, le but étant de partager celles-ci avec les acteurs du secteur et de jeter les bases de services d'assainissement ruraux performants. Les conclusions présentées ont été regroupées en quatre catégories, correspondant aux quatre conditions nécessaires au lancement d'un service, à savoir : la création de la demande et un plaidoyer pour le changement des comportements, le renforcement d'un contexte favorable, le renforcement de la chaîne d'approvisionnement et dispositifs financiers harmonisés et des mesures incitatives bien ciblées.

Création de la demande et plaidoyer pour le changement des comportements

De quoi s'agit-il?

La création de la demande et le plaidoyer pour le changement des comportements cherchent à promouvoir un changement durable des conventions sociales afin de favoriser l'adoption de pratiques d'hygiène et d'assainissement, et de créer une demande pour des services et des équipements correspondant à ces nouvelles pratiques. Les principaux comportements ciblés sont la construction, l'utilisation et l'entretien de latrines hygiéniques, le lavage des mains avec du savon après défécation et avant la manipulation de la nourriture, ainsi que la vidange adéquate des fosses et l'évacuation et le traitement appropriés des boues ou leur valorisation économique¹.

Principales conclusions de l'atelier

- Déclencher le changement de comportements n'est pas seulement de la responsabilité du maître d'œuvre du projet ou de la communauté (dans le cas de l'ATPC). De nombreuses autres parties prenantes telles que les leaders communautaires ou des groupes de femmes peuvent apporter leur soutien au processus d'intégration de comportements améliorés, notamment en ciblant les groupes les plus défavorisés,
- Une bonne compréhension de la communauté (croyances locales, etc.) et des habitudes d'assainissement et d'hygiène est essentielle pour réussir à changer les comportements,

¹ Adapté de Verhagen et Carrasco, 2013.

- Les leaders naturels peuvent s'organiser en réseaux pour renforcer la diffusion des nouveaux comportements et ainsi créer un effet boule de neige dans une commune ou une région. Cette stratégie permet aussi d'économiser les ressources et de gagner du temps,
- Dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest, la création de la demande en assainissement doit s'accompagner d'un mécanisme de financement (en général de subventions, mais pas seulement) afin d'assurer l'adoption par tous, incluant par les plus pauvres. D'une manière plus générale, on a constaté que les mécanismes de lancement de l'ATPC doivent être adaptés au contexte, ce qui peut entraîner une modification des principes de base,
- La technique du marketing social s'est avérée très efficace pour déclencher le changement,
- La participation d'institutions publiques au programme, notamment les écoles, favorise l'adoption généralisée des nouveaux comportements au niveau de la communauté.

Études de cas illustrant ce thème : 1-Baghnyan, 4-Coumbassa, 5-Vries, 7-Ganame, 8-Ganou, 10-Kangni, 16-Snel, 17-Togba. Les références peuvent être trouvées à la fin du livret.

Renforcement d'un contexte favorable

De quoi s'agit-il?

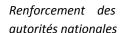
Un contexte favorable est constitué d'un ensemble de dispositifs clés dont la mise en place est nécessaire à la fourniture de services d'assainissement pour tous : (a) une volonté politique sur le long terme largement portée ; (b) un cadre stratégique détaillé pour l'assainissement, assorti d'un cadre réglementaire, de méthodes de planification de programme et de mécanismes de mise en œuvre ; (c) un cadre institutionnel clair et cohérent, tant au niveau central que décentralisé ; (d) un personnel dédié en nombre suffisant et capable de remplir ses tâches ; (e) des systèmes de suivi et d'évaluation pour appuyer l'apprentissage et contrôler les résultats du programme et les changements de comportement (Perez et al, 2012).

Principales conclusions de l'atelier

Renforcement des autorités locales

- Définir les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes et les rendre opérationnels par des actions simples telles que l'inclusion d'une ligne budgétaire pour l'assainissement au budget de l'autorité.
 Dans ce cas, cette ligne pourrait être affectée par exemple à la rémunération d'un agent technique ou à un mécanisme de soutien financier pour les plus pauvres,
- Les pouvoirs et la responsabilisation des autorités locales peuvent être renforcés en confiant la gestion des services à quelques individus désignés. Autrement dit, développer un mode d'appropriation est essentiel,
- Mettre au point une stratégie réaliste pour l'assainissement et l'hygiène et définir des processus de planification et de suivi à l'échelle locale. Il s'agit de choisir un ensemble de documents, d'outils et d'indicateurs adaptés à l'autorité locale concernée (en langue locale par ex.), mais aussi de surveiller la pérennité des communautés FDAL,
- Des systèmes de suivi efficaces peuvent contribuer à affermir le sens de responsabilité des autorités locales en mettant en évidence les progrès accomplis ou les aspects à renforcer,
- Se mettre au courant d'autres initiatives incite les autorités locales à réfléchir à leurs propres pratiques et à les améliorer,
- Clarifier les attentes et les contributions du gouvernement central et d'autres parties à l'aide d'un protocole d'entente ou autre accord de partenariat.







- Établir clairement l'instance de tutelle pour l'assainissement, que ce soit un service d'un ministère donné (comme par ex. au Burkina Faso), ou qu'elle fasse partie d'une approche intégrée de l'assainissement avec le secteur de l'agriculture ou de l'éducation,
- Mettre en place un processus de suivi et de documentation, ainsi qu'un mécanisme pour diffuser les informations aux échelons inférieurs,
- La coordination et le leadership sectoriels, ainsi que l'acceptation par les principales parties prenantes sont également très importants. Il s'agit de mieux aligner les apports des bailleurs sur les programmes au niveau national et d'appuyer les dispositifs d'apprentissage et de partage pour les parties prenantes,
- Des normes nationales claires et cohérentes pour les directives en matière d'assainissement font toujours défaut dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Ce défaut se fait surtout sentir dans les programmes de type ATPC, où les populations sont censées construire leurs propres latrines. La définition de l'état FDAL devrait aussi pouvoir se baser sur des critères clairs et précis,
- Assurer l'alignement des programmes d'assainissement sur les accords internationaux (cf. Déclaration d'eThekwini, réunion de haut niveau de Washington 2012, etc.).
- Renforcer la coordination entre les autorités nationales, les bailleurs de fonds et les maîtres d'œuvre afin d'améliorer l'efficacité des programmes d'assainissement.

Études de cas illustrant ce thème : 6-Emesim, 9-Ibrahim, 11-Kaoura, 13-Nadar, 14-Savagado, 15-Schmitzer. Les références peuvent être trouvées à la fin du livret.

Renforcement de la chaîne d'approvisionnement

De quoi s'agit-il?

Une chaîne d'approvisionnement bien établie et compétitive est capable de répondre à la demande croissante en services d'assainissement tout au long de la filière – y compris la construction, la maintenance, la réhabilitation et la vidange. Elle inclut non seulement l'établissement de marchés pour l'assainissement et d'entreprises de vidange et de maçonnerie, mais aussi la conception d'ouvrages d'assainissement durables et le matériel nécessaire à leur construction².

Principales conclusions de l'atelier

- Le choix des technologies doit être effectué avant la mise en œuvre du programme; soit à l'aide des chaînes d'approvisionnement et de connaissances locales, soit avec le soutien d'ingénieurs et de matériel externes,
- Les chaînes d'approvisionnement sont soutenues par le secteur privé ou par des partenariats public-privé et sont axées sur les maçons, les artisans et autres entrepreneurs locaux,
- Les dispositifs de subvention (et autres mécanismes financiers) au profit des entrepreneurs locaux (comprenant aussi des femmes), et de façon plus générale du secteur privé local, devraient être encouragés,

² Adapté de Verhagen et Carrasco, 2013.

- Le développement de certaines technologies telles que EcoSan doit être examiné soigneusement, car si ces technologies peuvent générer des ressources, la question du recouvrement des coûts doit d'abord être maîtrisée,
- Des processus de suivi fiables doivent être en place pour pouvoir évaluer les performances du secteur privé,
- Il convient de stimuler l'innovation en lien avec des centres de recherche, des universités et des établissements techniques, et de diffuser des informations sur les différentes options technologiques et sur leurs coûts et leurs bénéfices pour chaque contexte,
- Les ménages doivent être informés des différentes options technologiques ; celles-ci doivent être diffusées sur les marchés locaux ou régionaux.

Études de cas illustrant ce thème : 8-Ganou, 14-Savadogo. Les références peuvent être trouvées à la fin du livret.

Mesures incitatives et dispositifs financiers appropriés

De quoi s'agit-il?

La fourniture de service devrait être appuyée par des mesures incitatives et des dispositifs de financement. L'ensemble du financement de la fourniture de services d'assainissement pérennes provient d'une combinaison de redevances, de tarifs et/ou de transferts, que ce soit à l'échelon local ou national³.

Principales conclusions de l'atelier

Échelon des ménages

- Les stratégies de soutien financier aux ménages doivent être planifiées à l'avance. Plusieurs dispositifs peuvent être envisagés : subventions, système de tickets (pour du matériel d'assainissement ou d'hygiène, échangeables dans différents fournisseurs), prêts ou crédits à la création d'entreprises, marchés de l'assainissement du sous-district. Les critères pour l'allocation et les montants alloués doivent être adaptés au contexte afin que les groupes les plus vulnérables en bénéficient certaines subventions étant spécifiquement ciblées sur ces groupes. L'expérience prouve que les subventions ne sont pas la meilleure option dans le cas de programmes à grande échelle ou lorsque le taux de couverture est trop faible,
- Le financement des ouvrages par des appels à solidarité ou des fonds privés (leaders, membres de la famille ou dons individuels -Sanithon⁴) peuvent constituer un complément des dispositifs décrits plus haut.

Échelon local

- Fournir des outils pour appuyer l'établissement d'un marché de l'assainissement, assorti de formations,
- Assurer la disponibilité d'équipements et de matériel bon marché,
- Tenir les ménages informés des différentes options d'assainissement, y compris des aspects de coûts et de maintenance,
- Promouvoir des dispositifs de financement innovants : club d'épargne villageois, système « espèces contre travail », ou par le secteur privé – systèmes de « mise de côté » ou de crédit par les fournisseurs,
- Se mettre en lien avec de nouveaux partenaires : associations agricoles, secteur de la santé, secteur des affaires, organismes de microcrédits, organisations financières, groupes de femmes, banques, etc.

³ Adapté de Verhagen et Carrasco, 2013.

⁴ Collecte de fonds privés pour le financement d'ouvrages d'assainissement.

Échelon national

- Assurer l'allocation de subventions pour le secteur privé, en collaboration avec l'échelon local,
- Mettre au point et promouvoir des mécanismes de financement pour les composantes immatérielles (ou « soft ») de l'assainissement. Inviter les bailleurs à allouer une plus grande part de leur budget à ces composantes,
- Mobiliser du financement, et veiller à ce que les fonds (des ONG) soient utilisés pour améliorer les conditions de vie des populations en mesurant l'impact des activités. Autrement dit, le suivi doit mieux répondre aux préoccupations des bailleurs,
- Promouvoir les contributions d'autres sources de financement telles que les banques commerciales (prêts), les partenariats privé-public (par ex. toilettes publiques EcoSan) ou les bailleurs / investisseurs privés pour les ménages,
- Plaider auprès des gouvernements pour qu'ils offrent des incitations aux entreprises qui se lancent ou se spécialisent dans la mise au point de produits sanitaires,
- Assurer le financement à l'échelon national par le biais d'une taxe d'assainissement (levée par les agences de l'eau ou des mécanismes financiers de transfert urbain/rural) ou la création d'un système de collecte de fonds national pour l'assainissement.

Échelon international

- Les partenaires techniques et financiers et le gouvernement pourraient fournir un fond secondaire pour l'assainissement qui serait rendu disponible aux organismes de microfinance,
- Exiger comme condition que les fonds pour l'assainissement appuient des mesures de pérennisation des services ou inviter les bailleurs à allouer une plus grande part de leur budget aux composantes immatérielles de l'assainissement.

Études de cas illustrant ce thème : 1- Baghnyan, 2-Bonkoungou, 3-Codja, 11-Kaoura, 12-Masquelier. Les références peuvent être trouvées à la fin du livret.

Conclusion

Inévitablement, les catégories sont perméables et la plupart des conclusions se rapportent à plusieurs aspects. Pour autant, celles-ci signalent clairement le travail qui reste à faire pour progresser dans la bonne voie. Le contexte favorable et les incitations financières sont les deux aspects qui profiteraient notablement d'une plus grande attention, non seulement de la part des praticiens, mais aussi des autorités de tutelle des services (autorités locales et autres organes gouvernementaux).

La première mesure fondamentale à prendre dans cette optique est de passer d'une approche programme à une approche fourniture de service sous la conduite du gouvernement. Ce changement d'approche nécessite l'apprentissage d'un nouveau vocabulaire par tous ceux qui sont concernés directement ou indirectement par les activités du secteur WASH. Une étape suivante comprend la définition conjointe des rôles et des responsabilités des différents acteurs de toute la filière de fourniture de services d'assainissement, en commençant par le stade initial de conception du projet et éventuellement aussi comme élément de la stratégie globale, avant le lancement de la mise en œuvre. Les aspects financiers devraient faire partie intégrante de cette planification stratégique, et être pris en compte, non pas à court terme, mais de façon permanente.

Références

- Notez que toutes les études de cas et présentations sont disponibles sur [http://www.irc.nl/page/81849].
- BAGHNYAN, C and H, KOANDA, Wateraid, Burkina Faso. ATPC/ATPL: ATPC Assainissement Total Porté par les Leaders (ATPL): une combinaison d'approches pour booster la fin de la défécation en plein air au Burkina Faso et en Afrique.
- BONKOUNGOU A, HELVETAS Swiss Intercooperation, Burkina Faso. Opérationnalisation des comptes de dépôt au Trésor pour la gestion des projets d'assainissement par les communes
- CODJA F, CODJA MedA Conseils, Benin. Microfinance pour la construction des ouvrages d'assainissement familiaux, une réponse durable au Secteur de l'hygiène et de l'assainissement de base.
- COUMBASSA O, SNV, Guinea Bissau. Pérennisation des acquis de prestation des services en Hygiène et Assainissement à travers l'ATPC
- DE VRIES P, CHF International/Global Communities, Liberia. Utilisation de réseaux de leaders naturels au Liberia pour étendre l'ATPC : une approche viable et économique.
- EMESIM, Jude and G, Iloha, WaterAid, Nigeria. Accélérer la construction de latrines familiales grâce à une collaboration efficace avec les agents de santé environnementale des LGA au Nigéria
- GANAME Y, Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (DGAEUE) / Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques de l'Assainissement, Burkina Faso. Expériences du Burkina Faso sur la promotion de l'assainissement familial en milieu rural.
- GANOU Y, SNV, Burkina Faso. Assainissement total porté par les femmes (ATPF) : une approche novatrice de promotion de l'accès aux installations d'assainissement.
- IBRAHIM O, SNV, Mali. Le suivi de la certification post-ATPC: Expérience de SNV-Mali dans la region de Koulikoro au Mali.
- KANGNI A, Direction Nationale de la Santé Publique / Ministère de la Santé, Bénin. L'ATPC face aux réalités des populations rurales au Bénin
- KAOURA A T, SNV, République Démocratique du Congo. Mise en œuvre du programme VEA : la prise en charge par les communautés semble indispensable pour améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement.
- MASQUELIER J P, LVIA, Burkina Faso. Vers un assainissement total pérenne : leçons tirées d'une expérience d'assainissement écologique dans les régions du Plateau Central et du Centre-Ouest au Burkina Faso
- NADAR K, Z.O. Agberemi and J. Ominyi, UNICEF, Nigeria. *Une approche à l'échelon des LGA pour l'extension de l'assainissement total piloté par la communauté au Nigéria*.
- SAVAGADO S, Wateraid, Burkina Faso. Initiation de quatre communes du Centre-Ouest du Burkina Faso dans la fourniture des services d'assainissement familial : Cas du projet SaniFaso
- SCHMITZER J, WASH Consultant for MOHSW & UNICEF, Liberia. Renforcement du cadre institutionnel de l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) au Liberia pour provoquer/stimuler le progrès
- SNEL M, IRC International Water and Sanitation Centre, Netherland. L'application de l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) dans la région Afrique de l'Ouest du programme panafricain
- TOGBA J, Population Services International, Liberia. Utilisation du marketing social pour accélérer l'ATPC au Liberia.

Autres références

- Dubé, A et Carrasco M, (2013), De l'ATPC à la fourniture de services d'assainissement pérennes : contributions, lacunes, pistes d'amélioration, Note de cadrage pour l'atelier d'Afrique de l'Ouest « Vers un assainissement total pérenne », disponible sur < http://www.fr.irc.nl/page/80135> [consulté le 27 janvier 2014].
- Perez, E et al, (2012), Comment accélérer le développement de l'assainissement rural ? (Document de travail du projet Développer l'assainissement rural du Programme eau et assainissement de la Banque mondiale). Disponible sur : < http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-What-Does-It-Take-Scale-Up-Rural-Sanitation-FRENCH 0.pdf [consulté le 27 janvier 2014].
- Verhagen, J et Carrasco, M, (2013), Mise en place d'une filière complète d'assainissement pérenne: les services d'assainissement non collectif. La Haye, Pays-Bas : IRC, Centre international de l'Eau et l'Assainissement, disponible sur < http://www.irc.nl/page/81783 [consulté le 27 janvier 2014].

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement

Bezuidenhoutseweg 2, 2594 AV La Haye, Pays - Bas +31 (0) 70-3044000 | www.irc.nl | general@irc.nl

Bureau IRC Ghana

Plot no. 61 at No.18, Third Close, Airport Residential Area, Accra, Ghana +233 (0) 302-769524

Bureau IRC Burkina Faso

94 Rue 14.19 / 1200 Logements, Ouagadougou, Burkina Faso +226 (0) 50505144

Cette brochure et cet atelier ont bénéficié du soutien de nos partenaires :



Suivez - nous:





Inscrivez – vous à Source Nouvelles: www.source.nl